Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Tourisme durable : 13 établissements vauclusiens décrochent le label ‘Clef verte’



Treize établissements vauclusiens apparaissent dans le dernier palmarès de ‘La Clef verte’, premier label de tourisme durable au monde pour les hébergements touristiques et les restaurants. Six campings (à Apt, Gordes, Bédoin, l’Isle-sur-la-Sorgue et Lagnes), quatre hôtels (à Lagnes, Bédoin, Pertuis, l’Isle-sur-la-Sorgue) ainsi que trois villages et centres de vacances (à Vaison-la-Romaine, Buoux et Apt), figurent parmi les 714 lauréats de l’édition 2021.

Ce sont donc deux établissements de plus que dans la précédente édition qui comptait 11 établissements distingués. Chez nos voisins, le nombre d’établissements labellisés pour leur engagement en faveur d’une pratique éco-responsable s’élève à 24 pour les Alpes-Maritimes, 20 pour le Var, 19 pour les Bouches-du-Rhône, 6 pour les Hautes-Alpes, 6 pour les Alpes-de- Haute-Provence, 16 pour le Gard, 11 pour l’Ardèche et 3 pour la Drôme.

Plusieurs critères d’évaluation permettent d’apprécier l’engagement des établissements : mise en œuvre d’une politique environnementale et d’une démarche socialement responsable, gestion intelligente des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage), maîtrise des consommations d’énergie et d’eau, achats responsables (en particulier pour l’alimentation et l’entretien) et sensibilisation active de la clientèle. Le processus de labellisation prévoit des audits réguliers et la collecte de preuve pour attester

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

du sérieux de la démarche des établissements. Développé en France depuis 1998, le label ‘Clef verte’ est, par le nombre d’établissements labellisés et par son antériorité, le premier écolabel pour les établissements touristiques en France.

Rhône : 1re évaluation mondiale sur la pollution des plastiques dans un fleuve



La CNR (Compagnie nationale du Rhône), concessionnaire unique du Rhône et l’Agence de l’eau Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Méditerranée Corse lancent, à partir du 1er avril prochain, 'Plastic-Rhône' la première étude mondiale sur les mécanismes de pollution par le plastique dans un fleuve.
Ce projet, mené en partenariat avec de de nombreux laboratoires de recherche* et piloté par la startup occitane Plastic@sea, durera 2 ans. Il s'agira d'évaluer ces rejets de plastique, de la source jusque dans la mer. Actuellement, on estime déjà que 80% de ces déchets en mer viennent des fleuves, principalement sous forme de micro-plastiques.
L'impact sur la planète est considérable puisque le plastique est désormais considéré comme le grand marqueur de l'ère géologique de l'Anthropocène. Dans nos océans et mers, les prévisions actuelles estiment que la masse de plastique deviendra équivalente à la quantité de poissons d'ici 2050. En Méditerranée, on prévoit que la concentration de plastique augmentera de 8% d'ici 2030, alors que les concentrations de micro-plastiques y sont déjà très élevées. Une situation qui met en danger les écosystèmes marins et la santé des populations.

« 100% des fleuves sont pollués par les plastiques. »

« Les fleuves sont malgré eux les principaux vecteurs de micro-plastiques dans les mers, qui causent des dommages incalculables à la nature et aux hommes, expliquent les partenaires de cette expérimentation. Alors qu'il faut agir à la source des pollutions, les flux de plastiques dans le continuum fleuve-mer sont encore mal connus. L'objectif est de procéder à un état des lieux de la pollution plastique dans le fleuve et mieux connaître les mécanismes de fragmentation des plastiques rejetés dans la mer Méditerranée. »
L'expédition de la fondation Tara Océan 'Micro-plastiques 2019' réalisée sur 9 grands fleuves européens, dont le Rhône, a permis de montrer que 100% des fleuves sont pollués par les plastiques. La majorité des plastiques retrouvés est déjà sous forme de micro-plastiques impossibles à collecter et que les micro-plastiques sont de véritables 'éponges à polluants' avec un effet délétère sur la faune des grands fleuves et des océans.
S'il est quasi-impossible de les collecter une fois en mer, de nombreux scientifiques promeuvent des actions avant le déversement des déchets en mer. L'objectif du projet 'Plastic-Rhône' est donc d'appréhender ces mécanismes afin de mieux lutter contre cette pollution.

« Agir avant que les plastiques ne se déversent dans la mer. »

Pour cela, l'expérimentation se déroulera en 3 étapes. La première phase vise à réaliser un suivi de la pollution plastique (macro, micro et nanoplastiques) sur 5 points stratégiques le long du Rhône. Pour les macro-plastiques, environ 100 copies identiques d'objets en plastique récoltés lors d'une opération de nettoyage seront positionnés en cinq points stratégiques du fleuve. L'évolution des positions GPS de ces objets sera suivie en temps réel sur un serveur distant pour tous les objets connectés. Des prélèvements de macro-déchets seront également effectués sur les berges du Rhône, selon des protocoles établis au niveau européen. Pour les micro- et nano-plastiques, ils seront analysés dans l'eau du fleuve à partir d'embarcations légères.
Ensuite, il faudra comprendre la fragmentation de ces plastiques grâce à débris de différentes tailles et à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

différents degrés de vieillissement qui seront disposés dans des nasses le long du gradient de salinité fleuve-mer. « Leur degré de fragmentation sera suivi à des temps réguliers pendant 2 ans pour comprendre l'évolution de leur état en fonction des variations saisonnières et annuelles. »
Enfin, il s'agira d'estimer les volumes de ces flux vers la mer et plus particulièrement lors des phénomènes de crues.

**Le projet 'Plastic-Rhône' piloté par la société Plastic@Sea repose sur la complémentarité entre CNR (Compagnie Nationale du Rhône), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et la fondation Tara Océan. Il s'appuiera également sur les expertises pluridisciplinaires de différents laboratoires publics spécialisés dans le domaine de la pollution plastique en milieu aquatique : le bureau d'études Tenum, le CNRS, l'université de Toulouse (Laboratoire des interactions moléculaires et réactivités chimiques et photochimiques, IMRCP), l'université de Perpignan (le Centre de formation et de recherche sur les environnements méditerranéens, Cefrem) et Sorbonne Université (Laboratoire d'océanographie microbienne, Lomic).*

Etat-major : RES

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Dirigé en France par son directeur général Jean-François Petit (58 ans – ESTACA, HEC Paris) depuis 2018, le groupe britannique RES (Renewable energy systems Ltd) est la plus grande entreprise indépendante d'énergies renouvelables au monde spécialisée dans l'éolien terrestre et offshore, le solaire, le stockage et la transmission et distribution d'électricité (plus de 20 GW de projets à travers le monde pour un portefeuille d'actifs opérationnels de 7 GW). Présent sur le marché français depuis 1999, la division hexagonale est issue de la co-entreprise française Eole-Technologie et de RES. Implantée dans la zone de Courtine à Avignon, la société s'est longtemps appelée Eole-Res avant de devenir définitivement RES en 2015.

Au sein de son siège social (modèle d'environnement durable avec ses ombrières photovoltaïques, ses terrasses végétalisées, ses nombreux dispositifs de recyclage et même son potager !), le directeur général peut notamment s'appuyer sur son directeur financier & IT, Yann Bardet (37 ans – DSCG, ESARC Montpellier), son directeur des affaires publiques, Pascal Craplet (59 ans – ENA, INHES) ainsi que sa directrice juridique, Clémentine Huber (40 ans – HEC/ESCP-EAP, Barreau de Paris).

L'équipe de direction de cette entreprise ayant développé plus de 1,5 GW de projets éoliens et solaires depuis plus de 20 ans France (soit les besoins annuels en électricité de près de 2 million de personnes évitant l'émission de 1,7 million de tonnes de CO2), compte également dans ses rangs Martin Lemaistre (49 ans – Diplôme d'Etude Supérieures Comptables et Financières, DESS IAE d'Aix en Provence), en charge de la direction 'Gestion d'actifs', Jean-Luc Lopez (46 ans – Ecole nationale supérieur d'Arts et Métiers Paris tech) à la tête de la direction 'Ingénierie & construction' et Sébastien Mellinger (44 ans – Ecole d'ingénieurs du CESI Nantes, Master Spécialisé Management QSE) responsable HSE.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Julie Moreau (43 ans – Maîtrise LEA & commerce international Nantes, Master RH Avignon, Master Coaching professionnel Aix), directrice 'RH, amélioration continue et innovation', Céline Spitzhorn (46 ans – DESS, Université de Toulouse), directrice 'Solaire' et Francisco Varela (41 ans – Instituto tecnológico Buenos Aires, EUREC), directeur 'Eolien & stockage' et Ludovic Ferrer (39 ans – Mines Nancy/IFP School, IEP de Paris), nouveau responsable commercial complètent cette équipe de direction comptant 240 collaborateurs en France pour un chiffre d'affaires 2019 de 74,63M€.

Goult : suppression d'un dépôt sauvage près du Calavon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Dans le cadre de l'opération 'rivière propre', le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) et la commune de Goult viennent de procéder à la suppression d'un dépôt sauvage à La Virginière près du Calavon-Coulon.
L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du plan de gestion 2021-2025 des 5 zones humides du Calavon-Coulon, récemment intégrées au réseau des Espaces naturels sensibles (ENS) du Département du Vaucluse, a permis de collecter plus de 10 tonnes de déchets (gravats, plastique, ferraille et bois). Après avoir été triés, ces derniers ont été évacués vers la déchèterie du Sirtom (Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) de la région d'Apt, partenaire technique de cette opération.

Habitats naturels à forte valeur patrimoniale
« La parcelle concernée, incluse dans le site Natura 2000 'Le Calavon et l'Encrème', présente des habitats naturels à forte valeur patrimoniale (ripisylve et terrasse alluviale sableuse) qui sont le siège de vie de nombreuses espèces animales et végétales, dont la Bassie à fleurs laineuses, une plante rare et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

protégée au niveau régional) », explique le Parc naturel régional du Luberon. La réhabilitation de la parcelle se poursuivra dans les prochaines années avec la suppression progressive des cyprès qui s'y développent et qui tendent à acidifier le sol où pousse la Bassie à fleurs laineuses. »

Forêts en Luberon : on prend (presque) les mêmes et on recommence ?



La forêt est loin de souffrir de déforestation, mais d'un gros déficit de replantation par la main de l'homme qui permet une exploitation des essences par la filière bois. C'est le phénomène qui caractérise la forêt française.
Elle continue donc à s'étendre par un reboisement naturel important, lié à l'abandon des parcelles : l'exode rural, la multi propriété successorale, la modification du régime des jachères, les réformes du fermage en sont les principales causes. Ainsi, les superficies forestières progressent-elles de 1à 2% par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

an dans notre département où l'on a commencé, il y a quelques jours, à procéder à des coupes de bois en forêt privée afin de contribuer à la protection contre les incendies, au pastoralisme et à la biodiversité des crêtes du Grand Luberon. Les bois prélevés (pins), par arbre entiers, sont situés dans une forêt de pins noirs plantée dans les années 70 abritant des chênes verts, seront valorisés dans la filière bois-énergie.

Ramener de la lumière au sol

Cette opération de la délégation régionale du Centre national de la propriété forestière (CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur), coordonnant plusieurs partenaires, dont le Parc naturel régional du Luberon, « va ramener de la lumière au sol et permettra de restaurer les pelouses auparavant présentes », frayant ainsi un passage aux troupeau, explique Camille Loudun, ingénieure communication et projets environnementaux du CRPF. L'idée est de favoriser la pratique ancestrale du pâturage ovin par les bergers du massif du Luberon le long de la ligne de crête (200 à 300 mètre de large) qui constitue un petit alpage, un pare-feu naturel, une réserve de biodiversité : le pâturage préserve les plantes rares assure la présence d'insectes qui se font désormais bien rares et d'oiseaux qui nous en préservent.

« Nous ne sommes pas un organisme de gestion », reprend Camille. « Notre rôle d'établissement public est de conseiller les propriétaires privés, de mettre à leur disposition des méthodes de sylviculture et de les aider au regroupement – notamment les petits – pour réaliser des projets de desserte, mobiliser les bois, rassembler les chantiers d'exploitation, mutualiser les coûts de travaux forestiers. » En gros, faire vivre la forêt.

Les débuts de la 'gestion durable'

L'autre rôle de cet organisme né en 1963 est d orienter la gestion des forêts privées : il agrée les documents dits de 'gestion durable', prévoyant la gestion d'une propriété sur 10 à 20 ans. Tout propriétaire de plus de 25 ha y est soumis au titre du Plan simple de gestion agréé ou PSG. Ces derniers au nombre de 1 300 couvrent dans notre région un peu plus de 150 000 hectares de forêt contre 100 000 cinq ans plus tôt, soit environ 10% de surface forestière – moitié résineux, moitié feuillus – de notre région aux mains de propriétaires privés.

Ces derniers s'intéressent-ils à l'offre du l'organisme public ? 300 PSG volontaires ont été souscrits, 700 propriétaires sont accompagnés au titre du regroupement et près de 1300 se sont abonnés à « La lettre de votre forêt » dès son premier numéro.

Au plan national, rappelons que dans le cadre de son plan de relance, le gouvernement avait déjà prévu de mobiliser 200 millions d'euros pour l'adaptation des forêts au changement climatique.

En septembre dernier, un rapport soumis au gouvernement par la députée Anne-Laure Cattelot pour pérenniser la filière bois et garantir l'avenir de la forêt, proposait la création d'un fonds doté de 300M€ par an et d'une agence unique pour la mise en œuvre de la politique forestière nationale sur les domaines à la fois publics (25%) gérés par l'ONF et privés (75%).

Campagne de recrutement pour la Garde régionale forestière du Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Après une semaine de formation, ils iront courir le bois et arpenter les plus beaux sites naturels du Vaucluse, à la rencontre du public, le sourire en bandoulière : colline Saint-Jacques à Cavaillon, Gorges du Régalon, forêt des cèdres du Petit Luberon, Colorado provençal à Rustrel, vallon de l'Aiguebrun à Buoux… Rejoindre la Garde forestière (135 membre en 2020), c'est pour les jeunes de 18 à 25 ans l'occasion d'aller à la rencontre de ceux qui se baladent, des professionnels de la forêt et du domaine public pour contribuer au rayonnement et à la protection de ces espaces patrimoniaux menacés par les incendies. Le Parc naturel régional du Luberon et le Conseil régional recrutent 24 jeunes pour cette mission qui aura lieu du 24 juin au 31 août 2021.
Fiche de poste et candidature à déposer avant le 15 avril ici

---

Orange, Carrière du Lampourdier et des Sept

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

combes : le préfet donne son autorisation d'exploitation pour les 25 ans à venir.



Et bien tant pis, même si les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape s'en émeuvent le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, a finalement autorisé la société Delorme SAS –de Pernes-les-Fontaines- à exploiter la carrière située aux lieux-dits Le Lampourdier et les Sept combes à Orange pour une durée de 25 ans.

Les faits

Dans un précédent article, les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape portaient la voix craignant que l'exploitation de la carrière du Lampourdier et des Sept combes étende sa superficie, son volume et sa durée d'extraction. C'est dorénavant chose faite au travers d'un arrêté préfectoral relayé par un communiqué de presse de la Préfecture de Vaucluse. Cependant et pour ne point échauffer les esprits, le document fait savoir que 'l'arrêté préfectoral fixe les conditions d'aménagements, d'exploitation et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

suivi nécessaires à la préservation de l'environnement autour de cette installation.'

Un comité de suivi
'Il instaure, ainsi, la mise en place d'un comité de suivi de l'environnement associant les représentants de l'État et des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques et environnementaux locaux.'

Mesurer l'impact
'Cette instance de concertation doit permettre à la société Delorme de présenter annuellement les actions menées et prévues pour respecter les engagements pris lors de la constitution de son dossier et prescrits par arrêté préfectoral, notamment sur le suivi environnemental et le maintien de la biodiversité.'

L'environnement
'Les services de l'État, tout particulièrement la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), procéderont à des contrôles réguliers sur site afin de s'assurer du respect de l'arrêté pris et des conditions d'exploitation.'

Dans le détail
L'arrêté préfectoral signé le 29 janvier relate que 'cette prolongation de durée n'est pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L 181-3 du code de l'environnement ni à avoir d'incidences négatives notables sur l'environnement'.

Voies et délais de recours
Tandis que dans l'article 'Voies et délais de recours' indique 'Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Un recours peut être formé auprès du tribunal administratif de Nîmes par les tiers intéressés dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage du présent arrêté ; par les demandeurs ou exploitants ; dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté.'

Télérecours
'Le présent arrêté peut faire l'objet, d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique 'télérecours citoyens' accessible par le site internet : http://www.telerecours.fr/

Consultation publique : Mouillez-vous pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

l'eau



Le rachat de Suez par Véolia, deux acteurs majeurs pesant 60% du marché de l'eau en France, relance la question de la gestion de cette ressource rare dont les infrastructures de distribution et d'assainissement sont en souffrance : environ 6 milliards sont investis chaque année, là où il faudrait 9 milliard pour maintenir à flot et moderniser ces équipements face à l'accroissement des tensions attendue sur la ressource hydrique dans les années à venir et les risques d'inondation.

Un sujet 'citoyen'

Sujet 'citoyen' par excellence, la gestion de l'eau fait l'objet, depuis le 1er mars et pour les six prochains mois, d'une consultation publique pour améliorer la qualité des eaux, adapter notre territoire au changement climatique, enrayer la réduction de la biodiversité et prévenir les risque d'inondation.
Organisée à l'échelle du Comité de bassin Rhône Méditerranée, ce débat aboutira à l'adoption – comme dans chaque bassin hydrographique français – du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du Plan de gestion des risques d'inondation (PRGI).

Pourquoi participer ?

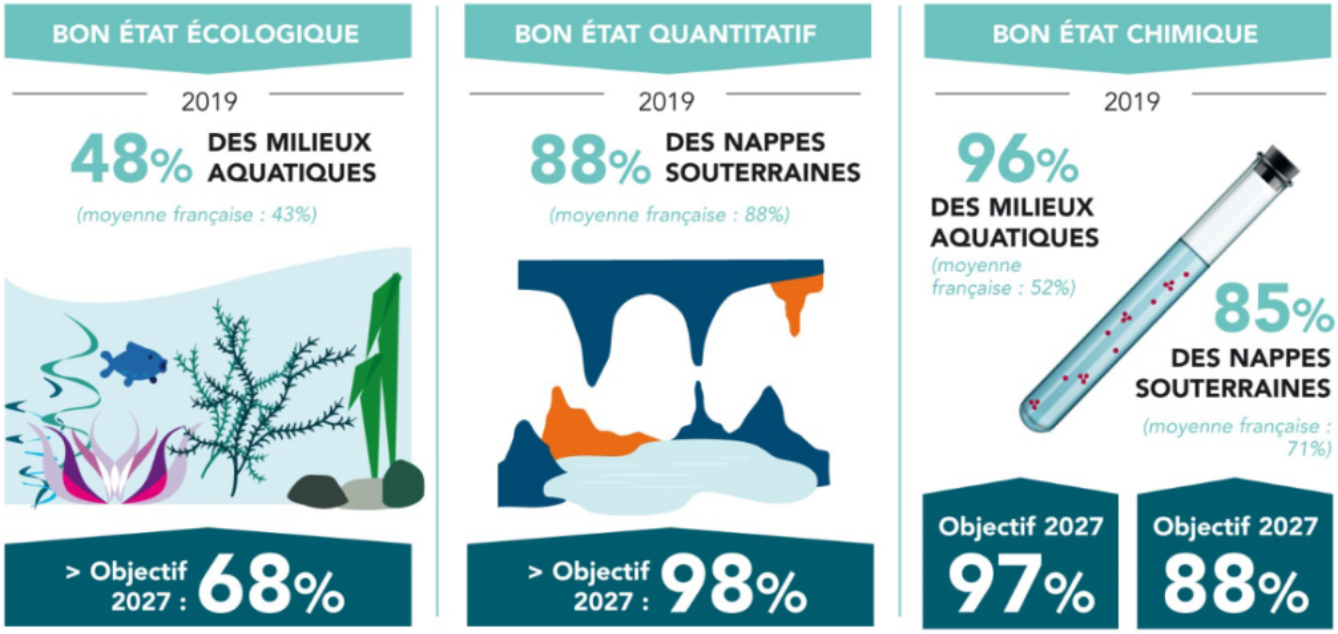
Ces deux outils de planification seront mis à jour grâce aux avis recueillis, leurs enjeux précisés dans le cadre d'un objectif de « bon état des eaux » estimé à environ 3 milliards de dépenses sur les six prochaines années. La synthèse des résultats sera présentée début 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Les citoyens, les collectivités, entreprises, associations ou groupes concernés peuvent répondre à cette consultation. Ils sont invités à donner leurs avis sur les actions et les programmes à engager. Participez en ligne

Lire la plaquette sur les projets actuels de SDAGE et de programme de mesures 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée en consultation.



Etat actuel et objectif 2027 pour la qualité des eaux dans le bassin Rhône-Méditerranée.

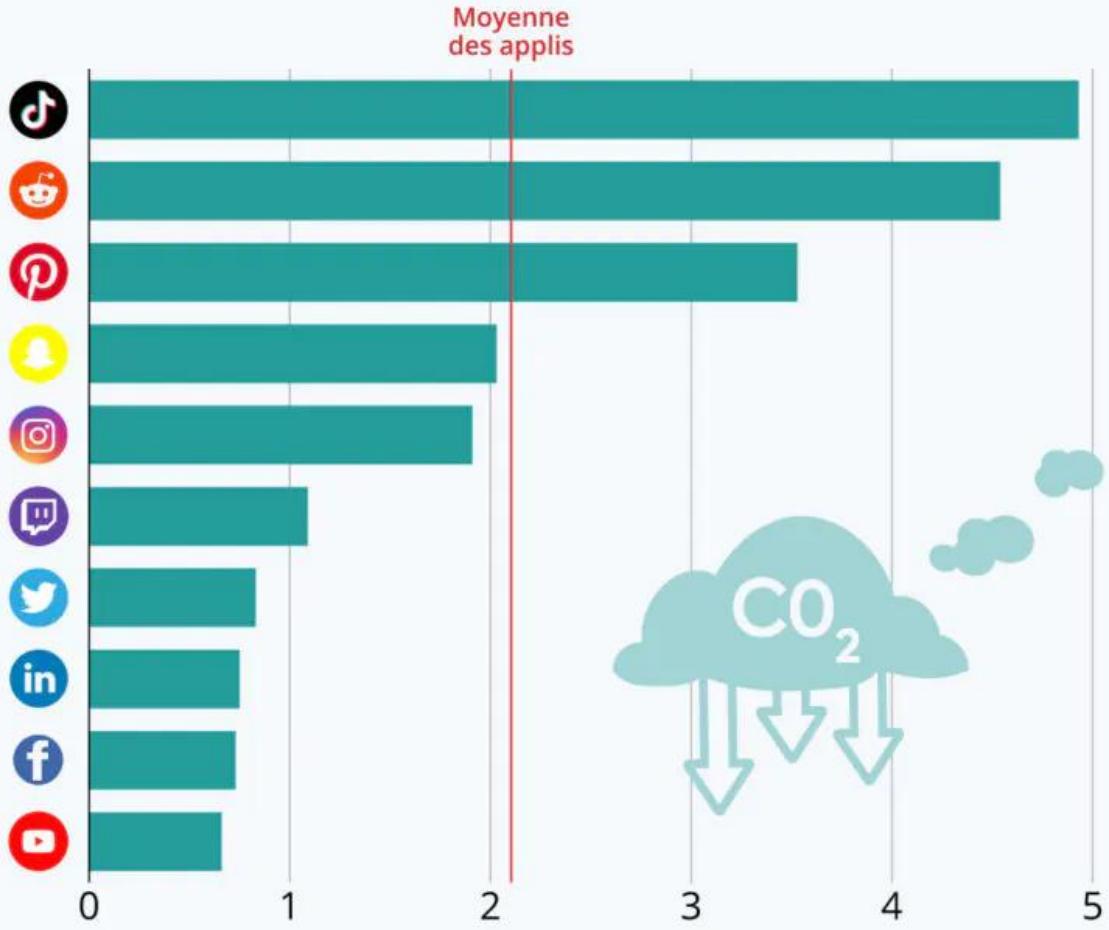
Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Estimation du niveau d'émission de CO_2 des applications sélectionnées pour 1 minute d'utilisation, en $gEqCO_2$ *



* basée sur la consommation d'énergie et le volume de données échangées lors de tests réalisés en France sur smartphone Galaxy S7 (Android 8).

Source : Greenspector

statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Envoyer une photo via son smartphone, consulter le fil d'actualité de son appli préférée, regarder une vidéo sur YouTube, certaines activités numériques du quotidien peuvent s'avérer gourmandes en énergie… Et pas toujours neutres en émissions de gaz à effet de serre. Dans une étude parue l'année dernière, Greenspector a évalué l'empreinte carbone d'une sélection de réseaux sociaux. Pour chacune des applications, le niveau d'émission (en gEqCO2) a été estimé en tenant compte de la consommation de ressources (volume de données échangées) et d'énergie, mesurées lors d'un scénario utilisateur d'une durée de 1 minute sur un smartphone Galaxy S7 (Android 8). Le scénario utilisateur correspondait à un défilement des contenus du fil d'actualité d'un compte actif.

Comme le met en évidence notre graphique, le réseau social dont le visionnage du fil d'actualité a l'impact écologique le plus important est TikTok, soit un niveau d'émission de près de 5 grammes équivalent CO2 par minute. C'est plus de 2 fois la moyenne mesurée pour les dix applications sélectionnées (2,1 gEqCO2) et environ 7 fois plus que YouTube (0,66), Facebook (0,73) et LinkedIn (0,75), qui figurent quant à elles parmi les applis dont l'empreinte carbone est la plus faible.

Comme l'expliquent les auteurs de l'étude, le niveau d'émission relativement élevé de TikTok est lié au fait que cette plateforme se base exclusivement sur le visionnage de vidéos et que les contenus sont préchargés dans le fil d'actualité dès le démarrage de l'appli. En conséquence, TikTok se classe parmi les mauvais élèves tant pour sa consommation d'énergie que pour le volume de données échangées. Pour YouTube en revanche, les auteurs relèvent que « les seules vidéos se lançant lors du fil d'actualité […] sont des miniatures et ce, après 2 secondes », ce qui réduit significativement l'impact. Deuxième réseau social le plus polluant de ce classement (4,5 gEqCO2 par minute), Reddit est plutôt sobre du point de vue énergétique, avec une consommation inférieure à la moyenne. Mais son niveau d'émission élevé est imputé à la quantité de données échangées lors du test, plus du double que la moyenne des applis étudiées.

Il faut garder à l'esprit que le calcul de l'empreinte carbone des applications est un exercice complexe qui prend en compte de nombreux facteurs et dont la méthodologie est amenée à être perfectionnée. Les valeurs communiquées restent des estimations mais permettent toutefois de comparer le degré de sobriété numérique des applications sur la base d'une fonctionnalité commune et centrale, la consultation du fil d'actualité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Travaux : fermeture des Gorges de la Nesque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

pendant 3 mois



Le Conseil départemental de Vaucluse vient de lancer d'importants travaux routiers de la RD 942 située dans les gorges de la Nesque. Objectif de cette opération de grande ampleur : rendre cette route créée en 1911 plus sécure et plus agréable pour les nombreux utilisateurs et promeneurs, notamment les cyclistes (49 000 en 2019), qui l'empruntent pour admirer les paysages de ce site remarquable particulièrement touristique.

Une opération menée en 2 phases

D'un montant total de 1,4M€, ce chantier déroulera en 2 phases. La première vient de débuter aujourd'hui. Elle concerne le confortement d'un talus au niveau de la commune de Monieux suite à un affaissement de la route. Les travaux consistent en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Ce mur sera ancré dans le sol par des micropieux verticaux et fixé à la paroi rocheuse par des ancrages horizontaux en acier. L'opération, d'un coût de 210 000€, doit s'achever le 30 avril prochain.

La seconde tranche de ces travaux (1,2M€) aura pour but de procéder à la réfection d'une partie de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

chaussée. Cela concerne notamment une portion de 21 km comprises entre Villes-sur-Auzon et Monieux. Ce secteur identifié comme route remarquable par le Parc naturel régional du mont Ventoux et interdit aux poids-lourds va faire l'objet d'une rénovation via une technique de pose d'une nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en œuvre sur le revêtement existant.
Côté calendrier, le démarrage des parties entre Villes-sur-Auzon et le Belvédère de Castellaras devrait débuter en avril pour l'achever fin mai. Pour le secteur compris entre le Belvédère de Castellaras et Monieux les travaux sont prévus fin 2021 ou début 2022.

Remplacement des glissières vétustes

Dans le même temps, le Département va remplacer les dispositifs de retenue vétustes existants par des glissières mixtes (bois-métal) aux standards de sécurité en vigueur.
« Le choix des glissières mixtes bois-métal permet de préserver l'environnement visuel et la continuité esthétique du site remarquable des gorges tout en garantissant les performances de sécurité des usagers, explique le Conseil départemental.
Des interventions de ce type ont d'ores et déjà été réalisées sur 9 autres sites au dernier trimestre 2020 pour un montant de 254 000€ euros. Onze autres sont prévues entre 2021 et 2022.

Restrictions de la circulation à prévoir dès le 1er mars

Pour les besoins des deux chantiers, la RD 942 sera entièrement fermée à la circulation (y compris aux deux roues), en semaine uniquement, entre le 1er mars et le 31 mai, entre le hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) et Monieux (voir carte ci-dessous).
La circulation des véhicules sera rétablie tous les week-ends, à partir du vendredi soir. Les usagers seront déviés vers la RD 1 (route de la Gabelle). L'accès au hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

